



Musée des beaux-arts National Gallery
du Canada of Canada



CARFAC
CANADIAN ARTISTS REPRESENTATION
LE FRONT DES ARTISTES CANADIENS



Annexe A Barème d'honoraires pour services professionnels d'artiste

L'annexe A constitue une entente entre le Musée des beaux-arts du Canada et un artiste canadien vivant, ci-après désignés sous le nom, respectivement, de « MBAC » et de l'« artiste ». L'annexe A fait partie intégrante de l'accord-cadre entre le MBAC et la CARFAC/le RAAV en vertu de la *Loi sur le statut de l'artiste* (« LSA »), L.C., 1992, c. 33.

Conformément à la clause 9:01 de l'accord-cadre, le MBAC doit remettre à la CARFAC/au RAAV, selon le cas, un prélèvement sur les honoraires payables à l'artiste. Le prélèvement est déterminé en fonction des honoraires payables à l'artiste (hors dépenses approuvées) et du statut de membre de l'artiste à la CARFAC ou au RAAV.

Une augmentation annuelle de 1,5 % s'applique sur tous les tarifs pour services professionnels mentionnés à l'annexe A, comme précisé à l'article 23:02 de l'accord-cadre.

Étendue : le MBAC se réserve le droit de négocier l'étendue des services excédant la durée de trois (3) jours prévus au projet en ce qui a trait aux étapes de préparation/production, de consultation et d'installation. L'entente pourra porter sur un nombre de journées prédéfinies au tarif journalier précisé ou selon des honoraires forfaitaires. Ces modalités pourront être modifiées avec le consentement mutuel des deux parties (voir Modalités générales dans le contrat pour services professionnels d'artiste et droits d'auteur).

Gestion du programme : le MBAC se réserve le droit de contrôler l'avancement du contrat de temps à autre et d'ajuster les exigences du projet et les honoraires en conséquence.

| Services | Honoraires de services professionnels | |
|--|---------------------------------------|---------------------------|
| | Journée complète | Tarif forfaitaire |
| Préparation/Production | 356 \$ | Au-delà de 3 jours |
| Consultation | 356 \$ | Au-delà de 3 jours |
| Installation | 457 \$ | Au-delà de 3 jours |
| Conférence | | 609 \$ |
| Ateliers sur les pratiques et techniques | | Journée complète : 609 \$ |
| | | Demi-journée : 305 \$ |
| Conversations avec l'artiste | | 305 \$ |
| Visites guidées | | 305 \$ |
| Événements médiatiques ou vernissages | | 305 \$ |